

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LA SUISSE N'EST PAS PROPRIETAIRE DE L'ABSINTHE !

**Suite à la décision de l'Office fédéral de l'agriculture suisse (OFAG) du 14 août 2012 de rejeter la quarantaine d'oppositions formulées contre l'enregistrement des dénominations « Absinthe », « Fée verte » et « La Bleue » en tant qu'indication géographique protégée (IGP), la Fédération Française des Spiritueux et l'European Spirits Organisation (Confédération Européenne des Producteurs de Spiritueux) ont décidé de faire un recours de cette décision devant le Tribunal administratif fédéral.**

#### **Une mobilisation intacte des producteurs français et européens**

Soucieuses de défendre le patrimoine gastronomique et l'identité de la filière, la Fédération Française des Spiritueux, au côté de nombreux producteurs français, et la Confédération Européenne des Producteurs de Spiritueux ont formulé, ce jeudi, des recours contre la décision de l'OFAG.

Les producteurs de spiritueux français et européens ne laisseront pas l'absinthe être confisquée en dépit de son histoire.

#### **Une renommée planétaire dépassant le Val-de-Travers**

L'absinthe est avant tout le nom d'une plante utilisée pour l'élaboration de la boisson du même nom. Elle doit sa renommée au savoir-faire de très nombreux producteurs disséminés à travers le monde, et tout particulièrement en France et en Europe.

Ce terme générique ne sert en aucun cas à désigner un produit exclusivement originaire du Val-de-Travers. De ce fait la Commission Européenne est en passe d'adopter une définition générique pour la catégorie Absinthe dans le cadre de la législation européenne couvrant les spiritueux.

#### **Un préjudice potentiel aux lourdes conséquences économiques**

Si la décision de l'OFAG était validée, il serait impossible à tout opérateur français, européen ou même suisse externe au Val-de-Travers, de commercialiser de l'absinthe non seulement sur le territoire suisse, mais aussi sur le territoire de tout pays ayant reconnu cette indication géographique suisse dans le cadre d'accords internationaux.

Les conséquences seraient donc très importantes pour les producteurs français et européens qui se verraient ainsi refuser l'accès à certains marchés.

#### **La dénomination « Absinthe du Val-de-Travers » est la seule acceptable**

La décision de l'OFAG est, par ailleurs, susceptible de remettre en cause l'actuelle procédure française d'enregistrement de l'indication géographique « Absinthe de Pontarlier », ville limitrophe du Val-de-Travers. Elle est d'autant plus regrettable que la France et la Suisse viennent de lancer une opération dénommée « Route de l'Absinthe » associant distilleries et restaurants suisses et français.

A l'instar de l'enregistrement en cours de l'« Absinthe de Pontarlier », la filière française et européenne des spiritueux appellent les producteurs suisses à privilégier l'enregistrement de la dénomination « Absinthe du Val-de-Travers ».

#### **A propos de la Fédération Française des Spiritueux**

La Fédération Française des Spiritueux est un syndicat professionnel formé des producteurs et distributeurs français de spiritueux - dont l'absinthe - (des groupes à vocation internationale et 90 % de PME). Ses adhérents proposent plus de 700 marques. La filière des spiritueux génère plus de 100 000 emplois en France (de l'agriculture à l'industrie, en passant par le négoce ou le CHR - Cafés, Hôtels, Restaurants). S'il est difficile de connaître précisément le volume de commercialisation de l'absinthe, on compte environ, en France, une quinzaine de producteurs d'absinthe fabriquant environ 700 000 l par an.

#### **A propos de l' European Spirits Organisation**

L'European Spirits Organisation est l'organe représentatif de l'industrie des spiritueux au niveau européen, composé de 31 associations nationales et des entreprises leaders du secteur.

#### **Contact presse :**

Fédération Française des Spiritueux : Myriam RAY / Tél. : 01 53 04 30 28 / E-mail : [m.ray@spiritueux.fr](mailto:m.ray@spiritueux.fr)

European Spirits Organisation : Paul SKEHAN / Tél. : +32 2 779 24 23 / E-mail : [ignacio.sanchez@europeanspirits.org](mailto:ignacio.sanchez@europeanspirits.org)